

ENFANT / JEUNE

NOM Prénom :

Date de naissance :

Téléphone jeune* :

*pour les collégiens et lycéens

RESPONSABLE LÉGAL

NOM Prénom :

Téléphone :

Email :

TYPE D'INSCRIPTION

- Journée complète
- Matin + repas
- Repas + après-midi
- Selon planning

FRÉQUENCE D'INSCRIPTION

- Annuelle : tous les mercredis
- Périodique
- Mensuelle
- Ponctuelle



- La facturation est faite chaque fin de mois et doit être réglée avant le 12 du mois suivant.
- Hormis en cas d'inscription annuelle, la place n'est pas assurée et dépendra du nombre d'inscrits et de la capacité d'accueil. Une liste d'attente peut être créée.
- En cas d'annulation, merci de nous prévenir avant 17h le vendredi précédent.
- Toute annulation survenue hors délai sera facturée (sauf justifiée par un certificat médical).

Date : / /

Signature :

CHARTRE FONCTIONNEMENT CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS

HORAIRES



Garderie matin : 7h45-9h
Accueil journée : 9h-17h
Garderie soir : 17h-18h30

GROUPES D'AGES



Les 3-4 ans (2019 et 2020)
Les 5-7 ans (2016, 2017 et 2018)
Les 8-10 ans (2013, 2014, 2015)

LIEUX UTILISÉS



HERMANVILLE / MER
Garderie scolaire
La Ferme

CONDITIONS D'ADMISSION



Avoir 3 ans révolus
Etre adhérent de l'association : 12€ / an (de sept à août)
Etre à jour des vaccinations obligatoires

3 FORMULES POSSIBLES



Accueil matin + repas : 9h-13h30
Accueil journée : 9h-17h
Accueil repas + après-midi : 12h-17h

MODALITÉS D'INSCRIPTION



ANNUELLE : tous les mercredis de l'année scolaire

→ Une fois l'inscription faite, l'enfant est inscrit tous les mercredis.

PERIODIQUE : par période entre chaque vacances .

→ Les journées de présence sont à envoyer la première semaine des vacances pour le cycle à venir.

MENSUELLE : par mois.

→ Les journées de présence sont à envoyer avant le 25 de chaque mois pour le mois suivant.

PONCTUELLE : selon les besoins.

→ La demande doit être effectuée avant le vendredi précédent le jour d'accueil.

ANNULATION / ABSENCE



Toute absence anticipée doit être annoncée au plus tard le vendredi à 17h pour être prise en compte.

Toute absence imprévue doit être mentionnée la veille ou le matin même, avec un certificat médical à l'appui, pour annuler la facturation.

FACTURATION ET REGLEMENT



Facture établie chaque fin de mois et envoyée par mail après le dernier mercredi du mois.

Règlement à faire avant le 12 du mois suivant.

Modes de règlement acceptés : chèque à l'ordre de la MJCI, espèces, virement, chèques ANCV.

CONTACT



mjcinter.acsh@gmail.com

mjcinter.camille@gmail.com

07.52.02.40.96 ou 02.31.97.56.78

DIRECTRICE DU CENTRE



Camille PIAZZA

CHARTRE FONCTIONNEMENT SUITE

TARIFS



| | INTERCOMMUNAL | | EXTERIEUR | |
|-----------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| | Demi-journée avec repas | Journée entière | Demi-journée avec repas | Journée entière |
| Tranche A : 0-620 | 7,50 € | 11 € | 8 € | 12,50 € |
| Tranche B : 621-900 | 8 € | 12,50 € | 9 € | 14,50 € |
| Tranche C : 901-1300 | 9,50 € | 15 € | 10,50 € | 17€ |
| Tranche D : 1301 et + | 11 € | 17,50 € | 12 € | 20 € |

Chaque enfant doit être adhérent à l'association pour la saison en cours (du 01 septembre au 31 août) : **12€**.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Une majoration est appliquée aux enfants extérieurs aux communes de Colleville-Montgomery et d'Hermanville sur Mer.

Les tarifs incluent le goûter pour tous et le repas pour les 3-11 ans.

Deux tarifs sont proposés : à la journée ou à la demi-journée.

Le forfait garderie (**2€**) est valable pour la garderie du matin et du soir.

Une dégressivité de 25% (hors garderie) s'applique à partir du troisième enfant de la même famille inscrit la même journée.

Tout départ dans la journée ou demi-journée pour rendez-vous médical ou activité extrascolaire n'engendrera aucune remise sur le coût de la journée ou demi-journée.

ARRIVÉE ET DÉPART



Les enfants présents à la journée devront être confiés en main propre à l'équipe d'animation présente entre 7h45h et 9h15 dans les locaux de la garderie scolaire. Les enfants présents l'après-midi doivent arriver à la cantine à 12h, ceux présents le matin doivent être récupérés à 13h30 à la cantine.

Les départs s'effectuent à partir de 17h. Les parents sont tenus de les récupérer à l'intérieur des locaux. Si l'enfant est autorisé à rentrer seul à partir de 17h, une autorisation écrite et signée doit être fournie à la directrice.

Si une autre personne que les parents est amenée à venir chercher les enfants, une autorisation écrite et signée doit être fournie à la directrice.

En cas d'activité extrascolaire pendant les horaires d'accueil :

- une autorisation doit être signée comportant les horaires de départ et de retour, ainsi que la personne venant le récupérer. L'enfant ne sera alors plus sous notre responsabilité.
- l'équipe d'animation n'est pas responsable des transports, même à pied, même à Hermanville.
- la personne qui vient chercher et ramener l'enfant au centre de loisirs doit savoir que l'enfant peut être à la garderie scolaire, à la Ferme, à l'école maternelle ou dans le parc. Elle devra également s'assurer de le redéposer au bon endroit au retour.
- pour toute journée de sortie, la directrice préviendra la famille en amont puisque l'enfant ne pourra participer à son activité extérieure.

ENFANT / JEUNE

NOM Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Classe :

RESPONSABLE LÉGAL 1

NOM Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

INFORMATIONS ASSOCIÉES À L'ENFANT

N° sécurité sociale :

N° allocataire CAF :

Quotient :

Si autre caisse d'allocation :

DROIT À L'IMAGE

Acceptez-vous que l'image de votre enfant soit
utilisée pour les supports de communication de la MJCI ?

Oui

Non

FICHE D'INFORMATION CIVILE ET SANITAIRE

SUITE

ALLERGIES

Oui Non

Alimentaires ?

Médicamenteuses ?

Autres ? (pollen, animaux...)

Si oui, merci de préciser la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

PROBLÈMES DE SANTÉ

Oui Non

Présente-t-il un problème de santé ?

Si oui, un PAI est-il mis en place ?

Si oui, merci de préciser

RÉGIME ALIMENTAIRE

Oui Non

Végétarien ?

Sans porc ?

Autre ?

VACCINS

L'enfant doit être à jour des vaccins obligatoires. Merci de fournir la photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé.

DIVERS

Troubles du comportement, port de lunettes, appareils auditifs, ... ? :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e),,

- autorise, en cas d'urgence et dans l'impossibilité de me contacter, l'équipe d'animation à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'état de santé de mon enfant (intervention d'un médecin, anesthésie, actes chirurgicaux),
- déclare avoir contracté une assurance responsabilité civile pour les activités extrascolaires de mon enfant,
- autorise mon enfant à prendre différents modes de transports pour suivre les animations,
- certifie avoir pris connaissance de la charte de fonctionnement et m'engage à la respecter

Date : / /

Signature :